

Premier parc éolien public en France

Par *admin*

Créé le 22/01/2010 - 00:00

Premier parc éolien public en France

Jeudi, 21/01/2010 - 23:00 [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

•

- [Tweeter](#)

•

•

0 avis :



[zoom](#)

Ville pilote en maîtrise de l'énergie depuis les deux accords-cadres signés avec la Région, l'Ademe et la Régie communale d'électricité en 2005 puis en 2008, Montdidier renforce sa politique énergétique pour être en mesure, d'ici 2015, de produire plus de la moitié de la consommation d'énergie de la ville à partir des énergies renouvelables, tout en réduisant par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

La première pierre d'un parc éolien public de 8 MW est posée le 21 janvier 2010 et la collectivité locale a déjà prévu le réemploi des bénéfices générés. Oui, "**bénéfices**", vous avez bien lu ! Le mot n'est pas si courant, du moins dans son acception financière, quand il s'agit d'équipements publics. Voilà une belle démonstration qu'un projet de parc éolien peut se faire dans le cadre de la collectivité, à son profit, comprenez bien sûr "**profit**" dans son acception sociale cette fois. Les éoliennes feraient-elles tourner le monde à l'envers ?

Après le réseau de chaleur inauguré en septembre dernier, Montdidier mise sur son futur parc éolien pour diversifier sa production d'énergie. La production éolienne devrait en effet représenter plus de 50 % de la consommation électrique de la commune (19 GWh par an). Exploité par la Régie communale de Montdidier, le parc éolien «du moulin à cheval» comprendra 4 éoliennes d'une puissance de 2 mégawatts chacune.

La société Vestas assure la maîtrise d'oeuvre du projet. Cette opération, dont le coût s'élève à 11,14 M€, bénéficie du soutien financier de la Région, de l'Europe, via le Feder, et du Conseil général de la Somme : Région Picardie : 1 M€, sous la forme d'une avance remboursable à taux zéro ; Feder : 1 M€, sous la forme d'une subvention dans le cadre du Fonds régional pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie, au titre de l'aide aux opérations exemplaires ; Conseil général de la Somme : 120 000 €.

La création de ce parc éolien, premier parc public en France, démontre que les collectivités territoriales sont en mesure d'appréhender de manière globale la problématique de l'énergie et d'en faire un axe essentiel de leur développement territorial. L'exemple de Montdidier, qui a su valoriser les énergies renouvelables, en est la preuve.

[DD](#)

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- [Tweeter](#)
-

- **Nombre de consultations :** 134
- **Publié dans :** [Géologie & Géophysique](#)
- **Partager :**
 - [Facebook](#)
 - [Viadeo](#)
 - [Twitter](#)
 - [Wikio](#)

[Géologie & Géophysique](#) [Ademe énergies renouvelables](#) [Montdidier parc éolien](#)

URL source: <https://www.rtflash.fr/premier-parc-eolien-public-en-france/article>